
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

25 JUILLET > 18 AOÛT 2025

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(3 articles)



samedi 26 juillet
2025

Le marché des producteurs fait halte à la médiathèque (242 mots)

Le marché des producteurs locaux de Moselle et Madon a fait escale sur le parvis de la médiathèque La Filoche, attirant de nombreux visiteurs venus...

Page 5



dimanche 27 juillet
2025

Les producteurs locaux ont innové sur le marché communautaire (500 mots)

À l'occasion du récent marché nocturne communautaire, sur le parvis de la Filoche à Chaligny, les producteurs locaux sont satisfaits du succès de...

Page 6



samedi 2 août 2025

Le service d'assainissement mène l'enquête avec un nuage de fumée (320 mots)

Tayeb Defar, fontainier à la communauté de communes, mène une « enquête de branchements ». Objectif : vérifier l'état du réseau d'assainissement et...

Page 8

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(5 articles)



jeudi 31 juillet 2025

Chapelle Notre-Dame-du-Fer : vers un projet partagé ? (434 mots)

Consacrée en 1957, la chapelle Notre-Dame-du-Fer, située dans la montée vers la mairie, a été bâtie par les habitants sur un terrain appartenant à...

Page 10



mercredi 6 août
2025

Validation des futurs travaux rue de la République (166 mots)

Page 11



vendredi 8 août
2025

Une borne de recharge en service (132 mots)

La Communauté de Communes Moselle Madon a prévu l'installation de 30 bornes de recharge pour véhicules électriques sur son territoire avant la fin de...

Page 12



dimanche 10 août
2025

Périple vers le centre de la terre à la mine de Neuves-Maisons (479 mots)

Aux alentours de Nancy, peu de lieux sont consacrés à l'héritage ouvrier, et pourtant, la région fut autrefois un bastion industriel stratégique pour...

Page 13



dimanche 10 août
2025

Travaux place Ch.-de-Gaulle : marchés et subventions validés (421 mots)

Réuni le 7 août, le conseil municipal a attribué les marchés aux entreprises à la suite de l'appel d'offres lancé le 27 mai, en lien avec la...

Page 14

ACTUALITÉS DIVERSES

(3 articles)



jeudi 7 août 2025

Besoin de travaux pour préserver deux lignes de fret ferroviaire (236 mots)

Page 16



samedi 9 août 2025

Fusion des collèges de Neuves-Maisons : droit de réponse (487 mots)

Suite à la parution dans notre édition du 18 mai 2025 d'un article concernant la potentielle fusion des collèges de Neuves-Maisons, nous publions ce...

Page 17



samedi 9 août 2025

Travaux en vue pour achever la vélorouteV52 (424 mots)

Le panneau, installé sur le terrain de football au pied du pont Evelyne-Didier, ne passe pas inaperçu. En effet, dans le cadre du « Plan vélo 54 »...

Page 18

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE
ET MADON



DU PAYS DE SEL AU SAINTOIS—CHALIGNY

Le marché des producteurs fait halte à la médiathèque

Le marché des producteurs locaux de Moselle et Madon a fait escale sur le parvis de la médiathèque La Filoche, attirant de nombreux visiteurs venus profiter de cette soirée estivale et gourmande.

Organisé en partenariat avec la communauté de communes Moselle et Madon, la commune de Chaligny, ainsi que les producteurs et artisans locaux, ce rendez-vous convivial avait pour objectif de promouvoir une consommation locale, responsable et de qualité.

Une offre variée et festive

Les visiteurs ont pu flâner d'étal en étal à la rencontre d'une vingtaine de producteurs

et artisans venus proposer des produits variés : fruits et légumes de saison, fromages de chèvre, viandes, œufs, bières artisanales, confitures, pains, pâtisseries, mais aussi créations textiles, bougies, maroquinerie et objets en bois.

L'ambiance était à la fête, avec des échanges chaleureux entre consommateurs curieux et producteurs passionnés. Nombreux sont ceux qui ont pris le temps de déguster, discuter et faire leurs emplettes, privilégiant le circuit court et le savoir-faire local.

La communauté de communes rappelle que ces marchés sont accessibles grâce aux lignes gratuites du réseau T'MM et

qu'ils permettent, tout au long de l'année, de renforcer le lien entre habitants et producteurs du territoire. ■



Ambiance conviviale et gourmande sur le parvis de La Filoche, où producteurs et visiteurs se sont retrouvés pour célébrer le terroir local lors du marché nocturne.

Prochain rendez-vous : le marché nocturne de Pierre-ville, vendredi 22 août.





PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—CHALIGNY

Les producteurs locaux ont innové sur le marché communautaire

C'est sur le parvis de la Filoche à Chaligny que s'est tenue la dernière édition du marché nocturne communautaire de Moselle et Madon, dans une ambiance aussi estivale que chaleureuse. Cette édition a marqué les esprits grâce à une innovation culinaire et solidaire.

À l'occasion du récent marché nocturne communautaire, sur le parvis de la Filoche à Chaligny, les producteurs locaux sont satisfaits du succès de leurs planches apéro à 14 € pour une à deux personnes, à déguster sur place, garnies de leurs spécialités. « Nous avons décidé de proposer cette offre après le précédent marché, à Frolois. On s'est donné un mal fou pour l'organiser. On veut montrer le dynamisme de notre marché, notre passion et notre manière de bien travailler ! C'est une première fois, mais ce ne sera sans doute par la dernière, » assure, joviale, Alexia, productrice vosgienne de fromages. Les plateaux en bois ont été fabriqués par « l'Ours et le bois, » artisan local présent sur chaque marché tournant de Moselle et Madon. Il a gravé dessus les logos de chaque producteur participant à l'opération. De la belle ouvrage !

Des produits sans marge

« Chacun de nous fournit son produit à prix coûtant, sans marge, afin qu'une famille puisse venir manger sans se ruiner, » précise Alexia. L'assemblage est fait à la de-

mande, devant les clients : salade de pâtes agrémentée de petits bouchons de chèvre, fuseau de taureau, mauricette et mini-pâté lorrain, pain d'épices et fromages variés... De quoi satisfaire tous les goûts, et les convives ne manquent pas. Attablés devant des mange-debout ou assis sur les bancs de pierre, sous les dômes frais des barnums, ils apprécient l'initiative de ces producteurs motivés qui s'entendent à merveille. « C'est super ce petit marché, ça fait vacances. Et avec ce soleil » témoigne une chalande.

La Covalom (office de collecte et de valorisation des ordures ménagères des communautés de communes de Moselle et Madon, des Pays de Colombey et du sud Toullois, et des pays du Saintois) est là aussi pour rappeler les gestes écologiques.

Valorisation des déchets

Elle a déployé trois tables, où Julie, Elodie et Merveille invitent jeunes et moins jeunes à tester de façon ludique leurs connaissances en matière de tri et de valorisation des déchets.

Entre deux achats d'appétissants produits ou de séduisants objets artisanaux, les gens dégustent en musique, discutent et restent, comme dans les marchés d'autrefois, dans la douceur des échanges conviviaux, avec la ferme intention de revenir la prochaine fois !

COVALOM : office de collecte et de valorisation des ordures ménagères des communautés de communes de Moselle et Madon, des Pays de Colombey et du sud Toullois, et des pays du Saintois.

Prochain marché tournant de Moselle et Madon à Pierreville, le 22 août, en nocturne. ■



L'un des objectifs premiers des producteurs et artisans est la convivialité, « afin que les gens restent, discutent comme dans les marchés d'antan. »



PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—CHALIGNY

Le service d'assainissement mène l'enquête avec un nuage de fumée

Ce matin-là, rue de la Carte, d'étranges volutes blanches s'échappent des trottoirs. Il ne s'agit pas d'un incendie, mais une intervention du service eau-assainissement communautaire !

Tayeb Defar, fontainier à la communauté de communes, mène une « enquête de branchements ». Objectif : vérifier l'état du réseau d'assainissement et d'eaux pluviales, détecter d'éventuelles fuites ou obstructions et, à la demande d'un riverain, contrôler l'existence d'une fosse septique.

Pour cela, Tayeb utilise deux techniques : l'une classique, l'autre moins connue. « D'abord, je passe la caméra pour voir l'état du collecteur. Ensuite, c'est le test par fumigène, pour voir l'état du réseau : avec un générateur de fumée, j'enfume le collecteur. La fumée se diffuse dans les canalisations, même dans les endroits les plus étroits, et permet de repérer les fuites. » Rapide et efficace !

Une fumée inoffensive et non polluante

Cette fois, le nuage injecté ressort, comme attendu, par les avaloirs du réseau souterrain et s'élève, bien visible, en tourbillons vers le ciel. Pas de fuites, pas d'obstruction non plus.

Pour éviter toute fausse alerte, Tayeb a prévenu les pompiers : certains habitants, surpris par la fumée, pourraient les appeler, croyant à un incendie. Des passants s'arrêtent, curieux, posent des questions. Pas d'inquiétude : cette légère fumée blanche est totalement inoffensive et non polluante.

« Mais par temps pluvieux, elle se dissipe et devient difficile à distinguer, » précise le technicien. Il faut avoir l'œil... et le bon !

Le principe du test à la fumée

Le test à la fumée consiste à injecter une fumée dans les ca-

nalisations à l'aide d'un générateur de fumée et d'une turbine, puis à effectuer un contrôle visuel pour localiser les fuites aux endroits où la fumée ressort. Il permet notamment de traiter les problèmes de raccordement des réseaux, d'odeurs et de contrôler les branchements. ■



La fumée commence à s'élever, le technicien communautaire, Tayeb Defar, effectue son repérage d'avaloir en avaloirs.



COMMUNES MOSELLE ET MADON



Chapelle Notre-Dame-du-Fer : vers un projet partagé ?

Désacralisée depuis son rachat par la commune en 2022, la chapelle Notre-Dame-du-Fer fait l'objet de diverses propositions de réutilisation. Entre projets individuels et initiatives associatives, la municipalité reste maîtresse du devenir de l'édifice.

Consacrée en 1957, la chapelle Notre-Dame-du-Fer, située dans la montée vers la mairie, a été bâtie par les habitants sur un terrain appartenant à l'Évêché.

En 2022, l'Église a décidé de mettre en vente l'édifice.

Un rachat pour préserver l'édifice

Pour éviter une cession à un promoteur immobilier, la municipalité, soutenue par plusieurs associations, en négocie l'acquisition. Le rachat par la commune est acté au prix de 50 000 €, avec l'aide d'une subvention communautaire.

Désormais propriété municipale et désacralisée, la chapelle conserve une forte valeur symbolique pour de nombreux Chalinéens, anciens comme nouveaux habitants.

Des projets portés par les habitants

Des projets spontanés de réhabilitation ont été avancés. Ainsi Anthony, boulanger local, envisageait de louer l'édifice et d'y installer son laboratoire et son

magasin, en réservant un espace aux manifestations associatives. Présentée au conseil municipal et en réunion publique, cette proposition a ses partisans et surtout ses détracteurs. Selon le maire André Bagard, « il n'a pas été retenu ».

Un nouveau projet a vu le jour, initié cette fois en dehors de toute démarche municipale. Il émane de Frédérique et Mathieu, les créateurs de « La Guinguette à Pan », qui a animé le village dans le parc de la mairie. Ils ont présenté leur idée, lors d'une réunion, à une cinquantaine de personnes. Ils souhaitent ouvrir un tiers lieu associatif au sein de la chapelle. Sa gestion serait confiée aux associations intéressées.

Si la réunion a laissé certains participants indécis, plusieurs personnes se sont déclarées prêtes à s'impliquer.

Cette initiative ne bénéficie pour l'instant d'aucun appui officiel. La municipalité entend rester décisionnaire. « C'est la mairie qui continuera à gérer la chapelle », rappelle André Bagard.

L'initiative aura eu le mérite de susciter une information municipale sur la page FaceBook Chaligny Officiel (cf. encadré). Le devenir de l'édifice reste en suspens, à un stade exploratoire.

Un groupe de pilotage constitué

Sur sa page Facebook, la mairie indique qu'un groupe de pilotage s'est constitué pour étudier diverses perspectives, parmi lesquelles la création d'un tiers lieu. Mais « à ce jour, aucune décision n'a été prise [...] ». Une présentation du projet est envisagée pour début septembre, dans une volonté de dialogue et de concertation avec les élus et les habitants ». ■



Après la présentation de leur projet par les initiateurs de la réunion, Fred et Mathieu, les participants, associations et particuliers, ont pris la parole à la recherche de précisions.





DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—VITERNE

Validation des futurs travaux rue de la République

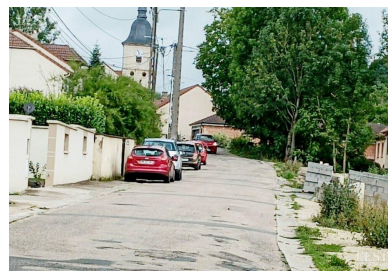
Le conseil municipal s'est réuni mercredi 30 juillet à 20 h pour valider les travaux d'aménagement piétonnier et la réfection de la rue de la République. La commission travaux travaille depuis un an sur ce projet comprenant trois points importants de sécurité : une circulation piétonne reliant l'école et le Petit Parc, l'aménagement de la surface du domaine public libre entre la chaussée et la limite des propriétés riveraines (chemin du pressoir au Petit Parc) et la

réfection d'une chaussée très sollicitée par les véhicules et les travaux du lotissement.

Après sept visites sur place par les futurs prestataires et une réunion d'information avec les riverains le 24 juillet, le marché, d'un montant de 160 284 € TTC, est confié à l'entreprise Eurovia Cal. Voté à l'unanimité.

Le maire a rappelé la vente du terrain rue Jeandidier Brigeot et l'avancement de la numé-

tation des rues (base adresse locale). ■



Très passante, cette portion de rue sera refaite avec une voie piétonne.





DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—XEUILLEY

Une borne de recharge en service

La Communauté de Communes Moselle Madon a prévu l'installation de 30 bornes de recharge pour véhicules électriques sur son territoire avant la fin de l'année. Le village vient de voir l'implantation de l'une d'elles. C'est un opérateur privé, UEM, qui a été choisi pour gérer la réalisation du maillage dans les communes. L'initiative de la CCMM constitue une avancée cruciale pour les habitants du territoire dans le respect des actions menées pour la transi-

tion énergétique et l'aménagement durable. La borne est implantée à l'angle de la rue Lucette- Ditsch et de la rue de la Libération, sur le parking. Une redevance de 600 € annuelle sera versée à la commune en échange de l'occupation du domaine public. ■



Une borne pour recharger 2 véhicules.





Périple vers le centre de la terre à la mine de Neuves-Maisons

À son apogée, le bassin nancéen comptait près de 46 sites d'extractions minières. Aujourd'hui, rares sont ceux qui peuvent encore être visités. À Neuves-Maisons, l'association de l'ancienne mine travaille d'arrache-pied pour proposer aux visiteurs, une exploration unique.

Aux alentours de Nancy, peu de lieux sont consacrés à l'héritage ouvrier, et pourtant, la région fut autrefois un bastion industriel stratégique pour le pays. L'association de la mine de Neuves-Maisons organise quotidiennement des visites guidées de l'ancienne exploitation. Une occasion de revenir sur les conditions de travail de nos aïeux et plus largement, sur le patrimoine économique du XIX et XXe siècle.

400 km de souterrain

Pas d'inquiétude, la visite ne comprend qu'un seul kilomètre. En revanche, il est nécessaire de s'équiper d'un casque et d'un pull. Le premier va de soi dans une galerie où la hauteur sous plafond peut descendre jusqu'à 1m60, mais le second intrigue, surtout en période estivale. Cela s'explique par le fait que la température du tunnel ici, avoisine les 10 degrés. Une visite qui peut finalement se transformer en solution pour faire face à la canicule.

Par petits groupes d'environ dix personnes, l'exploration commence par le couloir principal dans lequel les chevaux ramenaient les chariots de fer pesant près d'une tonne. Il faut dire qu'à la fin du XIX siècle, le progrès technique n'était pas celui d'aujourd'hui. Les premiers mineurs s'éclairaient avec des lampes à huile dont le champ de vision ne dépassait pas les 50 centimètres. Le travail se faisait alors dans la peine ombre. Difficile d'imaginer cela en 2025.

Le fer de cette mine a également permis la construction de la Tour Eiffel. Vous avez donc l'autorisation de l'appeler Dame de fer lorrain, et par extension, affirmer que tous les médaillés des Jeux olympiques de Paris sont repartis avec un petit bout de Lorraine entre les mains.

Nouveautés et programme

Depuis le début de l'été, la visite des mines a été complétée par un parc sidérurgique accompagné d'un guide audio. Chaque objet lié aux métiers miniers fait l'objet d'une expli-

cation mais aussi d'une anecdote par un ancien ouvrier de la mine. Cette idée a été imaginée par Aurélia Dohr, membre de l'association. « Quand je les entendais parler de leurs souvenirs de la mine, je me suis dit que c'était ça qu'il fallait faire découvrir au public » a-t-elle confié.

Deux marches sont organisées ce 18 et 22 août. La première permettra de visiter les ponts et passerelles qui, à l'époque, facilitaient l'acheminement des minerais. La seconde retracera les pas des mineurs lorsque ces derniers se réunissaient pour la pause de nuit. Des rendez-vous à ne pas manquer. ■



À travers la réalisation d'un audio-guide, Aurélia Dohr, 24 ans, a su vulgariser les récits parfois techniques des anciens travailleurs du site, afin de les rendre accessibles à tous. Photo Severine Kichenbrand

par Robin Jeangerard





DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—MARON

Travaux place Ch.-de-Gaulle : marchés et subventions validés

Réuni le 7 août, le conseil municipal a attribué les marchés aux entreprises à la suite de l'appel d'offres lancé le 27 mai, en lien avec la requalification de la place Charles-de-Gaulle. La consultation portait sur quatre domaines : voirie et réseaux divers, éclairage public, espaces verts et serrurerie. Les offres ont été classées selon trois critères : le prix, l'aspect technique et le planning. Les montants annoncés sont exprimés hors taxes.

Concernant le premier domaine, deux entreprises se sont positionnées : Eurovia, pour un montant de 645 500,29 € et Thiriet TP pour 654 050 €.

Pour l'éclairage public, cinq entreprises ont fait une offre : Dalkia Citelum à 35 250 € - Pariset à 38 775 € - NGE énergie à 40 511,75 € - SPIE à 41 943,30 € et SDEL-Citeos à 31 826 €.

Quatre entreprises ont répondu pour le domaine des espaces verts : Tarvel Terideal pour 89 839 € - DHR pour un montant de 89 620,81 € - Hurs-

tel pour 91 162,03 € et IDverde pour 107 704, 54 €.

Enfin pour la serrurerie, deux entreprises ont répondu à l'appel : SAS Cordeiro pour un montant de 20 144 € et Serrurerie Mosellane pour 16 147 €.

Après en avoir délibéré, l'attribution des marchés aux entreprises Eurovia, SDEL Citeos, DHR et Serrurerie Mosellane est voté à l'unanimité.

Mathieu Boulanger, 1^{er} adjoint, rappelle que le montant global des subventions est d'environ 500 000 € soit 47 % du coût des travaux. Le reste à charge de la commune serait légèrement inférieur à 300 000 € HT.

Les travaux démarreront début octobre pour la partie basse de la place, limitant ainsi les perturbations pour l'accès à l'école et à la salle polyvalente. Les travaux devraient être terminés fin février 2026.

Les questions diverses ont porté sur les ventes des parcelles AI 141 et AI 346, pour lesquelles le dernier conseil municipal avait fixé un prix. Les ac-

quéreurs demandent une révision à la baisse.

Le maire, Remi Maniette, a par ailleurs évoqué trois litiges en cours opposant des particuliers à la commune.

200 063 € de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), 142 824 € de l'agence Rhin Meuse pour la gestion intégrée des eaux pluviales, 100 000 € de la région Grand Est, 30 000 € de la communauté de communes et 15 000 € du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle au titre de l'appui aux territoires. Une autre demande au conseil départemental est en attente de retour au titre des amendes de police, pour un montant estimé à environ 37 000 €. ■



La requalification de la place Charles de Gaulle permettra d'avoir des espaces paysagers au côté d'espaces de parking tout en favorisant le lien social.



ACTUALITÉS DIVERSES



MEURTHE-ET-MOSELLE—MEURTHE-ET-MOSELLE

Besoin de travaux pour préserver deux lignes de fret ferroviaire

Face au risque imminent de fermeture, la Région Grand Est accélère les investissements sur deux lignes capitales fret dans l'agglomération de Nancy.

Les tronçons Pont-Saint-Vincent - Xeulley et Pont-Saint-Vincent - Rosières-aux-Salines font l'objet de travaux supplémentaires indispensables à la continuité de l'exploitation ferroviaire.

Ces lignes, essentielles au maillage logistique local, avaient déjà bénéficié d'une première phase de sauvegarde en 2015. Mais les infrastructures arrivent aujourd'hui en limite de leur durabilité technique. Sans intervention rapide, leur fermeture au trafic aurait été inévitable dès 2025.

Des compléments de financement

Pour le tronçon vers Xeulley, le plan prévoit des opérations permettant de maintenir la circulation jusqu'en 2029, soit au-delà du transfert de la ligne Jarville - Vittel à la Région, prévu à mi-2027.

Le trafic sur cet axe représente l'équivalent de 11 500 poids lourds, selon les estimations.

Un avenant à la convention de financement fait passer l'enveloppe de 0,916 à 1,473 million d'euros, avec une hausse de la participation de l'État (de 45 à 50 %) et de la Région (de 33,33 à 41,90 %).

Sur l'antenne vers Rosières, une enveloppe complémentaire

de 195 224 euros permettra de garantir la circulation jusqu'en 2028, le temps que SNCF Réseau engage les études pour une rénovation lourde à l'horizon 2030. ■



La Région Grand Est va investir sur les tronçons Pont-Saint-Vincent - Xeulley et Pont-Saint-Vincent - Rosières-aux-Salines. Photo Cédric Jacquot





Fusion des collèges de Neuves-Maisons : droit de réponse

Suite à la parution dans notre édition du 18 mai 2025 d'un article concernant la potentielle fusion des collèges de Neuves-Maisons, nous publions ce droit de réponse.

« Le 18 mai 2025, un article intitulé "Regroupement des deux collèges, les enseignants de Ferry mobilisés", paraît dans L'Est Républicain. Il cite les noms de deux enseignantes représentantes syndicales, Mmes Paste et Renaux, et rapporte entre guillemets des propos sans préciser qu'il ne s'agit pas des leurs, mais d'extraits d'un tract rédigé collectivement par les personnels des collèges Ferry et Callot.

À aucun moment Mmes Paste et Renaux n'ont été interviewées. Cet article pourrait porter atteinte à leur travail, leur carrière et leur réputation. C'est pourquoi elles ont souhaité faire valoir leur droit de réponse et relater le déroulement des faits tels qu'ils ont été vécus par les personnels des deux collèges.

La possible fusion des collèges de Neuves-Maisons dans une cité inclusive a été annoncée

au collège Ferry en février 2025 lors d'une réunion d'information. Les personnels de Callot n'ont été informés de cette évolution du projet initial (cité inclusive regroupant Callot et le LP La Tournelle) que par ceux de Ferry.

Fin avril, une autre réunion s'est tenue au collège Ferry, présentant les détails du projet, notamment des plans généraux du futur établissement. Il y a été annoncé que la décision définitive serait prise début juin 2025. Le lendemain s'est tenue une réunion où les personnels étaient invités à présenter leurs remarques, demandes et besoins. Les personnels présents y ont manifesté leurs inquiétudes, en particulier au sujet des effectifs pléthoriques prévus pour ce nouvel établissement (entre 860 et 900 élèves à la rentrée 2030 selon le CD54).

Outre les collégiens (y compris scolarisés en SEGPA et ULIS), s'y grefferaient également un IME (institut médico-éducatif accueillant environ 100 adolescents et adultes avec handicaps mentaux modérés à lourds) et une école de musique. Inquiets pour le bien-

être des élèves, des personnels et des usagers et craignant de mettre en péril une inclusion à taille humaine déjà pratiquée dans leurs établissements respectifs, une quarantaine de personnels des deux collèges se sont réunis début mai pour rédiger un tract et prévoir des actions de sensibilisation soutenues par deux syndicats d'enseignants et la Fédération de parents d'élèves de Ferry (pétition en ligne, banderole sur la place Poirson) afin de marquer leur opposition au projet et faire reculer le CD54.

Mmes Paste et Renaux, représentantes syndicales avaient convenu avec une journaliste de L'Est Républicain une interview le 15 mai, jour prévu pour la manifestation. Cependant, ni l'interview ni la manifestation n'ont eu lieu : le 13 mai, suite à une demande d'audience et une motion votée à la majorité par le CA de Ferry, le CD54 a annoncé renoncer au projet de fusion des collèges de Neuves-Maisons. Les personnels des deux collèges ont été très soulagés de ce renoncement, mais ils restent vigilants quant aux suites qui seront données à la création de la cité inclusive. » ■





TOUL ET ENVIRONS—PIERRE-LA-TREICHE

Travaux en vue pour achever la véloroute V52

Dans le cadre du Plan vélo 54, le conseil départemental mène une nouvelle phase d'aménagement de la V52. Le tronçon entre Maron et Foug, long d'une quinzaine de kilomètres, sera réalisé à l'automne.

Le panneau, installé sur le terrain de football au pied du pont Evelyne-Didier, ne passe pas inaperçu.

En effet, dans le cadre du « Plan vélo 54 » voté en juin 2022, le Conseil départemental a décidé d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement de la V52, située le long du canal de la Marne-au-Rhin à l'Est et à l'Ouest de Nancy.

Cet axe majeur d'intérêt européen relie Paris à Strasbourg sur 549 km et traverse le Grand Est d'est en ouest sur 425 km.

Un chantier de 2,7 M€

A l'échelle de la Meurthe-et-Moselle, ce « grand itinéraire » a, dans ce réseau, une position particulière par son effet structurant et les nouveaux publics qu'il est en capacité de mobiliser s'il assure une continuité d'itinéraire.

Celle-ci est en cours de finalisation avec une nouvelle tranche de travaux de la V52 d'une quinzaine de kilomètres entre Maron et Foug.

D'après le conseil départemental, les travaux de la piste cyclable qui reliera la commune à Chaudeney-sur-Moselle débiteront à l'automne, une fois l'accès à la côte Chapiron accessible.

Le coût global du projet de finalisation de la V52 est d'environ 8,9 M€. La section à l'est de Nancy d'une vingtaine de kilomètres, entre Laneuveville-devant-Nancy et Einville-au-Jard, a été réalisée en 2022/2023 pour un coût de 4,6 M€, cette 4^e tranche coûtera 2,7 M €.

Au total, ce sont 98 kilomètres d'aménagements cyclables, dont 58 km aménagés par le Département, qui seront sécurisés sur la V52 permettant ainsi la traversée de la Meurthe-et-Moselle de Xures, à l'Est, à Lay-Saint-Rémy, à l'ouest.

Après la fermeture du camping

Contacté le Département précise qu'« il s'agit de travaux préparatoires à ceux de la V52 entre l'écluse grand gabarit de Villey-le-Sec et Pierre-la-

Treiche dont le démarrage concret est prévu le lundi 18 août prochain et dont la durée est prévue jusqu'octobre 2025. Il a en effet été convenu que la réalisation de la route VNF ne se fera qu'après la fermeture du camping de Villey-le-Sec effective au 30/09/25.

Les travaux au niveau des grands moulins sont programmés à compter du 24 septembre pour une durée d'un mois.

Nos équipes doivent intervenir à la suite de la période de nidification pour dégager la visibilité dans un virage situé à proximité de l'écluse grand gabarit de Villey-le-Sec.» ■



V52 : le chantier se poursuit en Meurthe-et-Moselle.

